

TRAVAILLER AUTREMENT : FAVORISER LE TRAVAIL COLLECTIF POUR PERMETTRE À TOUS LES ÉLÈVES DE RÉUSSIR



Dans les écoles, les enseignants n'ont ni assez de temps reconnu ni les conditions leur permettant de mettre en place et faire vivre des collectifs de travail pourtant indispensables pour faire face à la complexité d'un métier de plus en plus exigeant.

Depuis 2014, les écoles de REP et REP+ (réseau éducation prioritaire) bénéficient du dispositif « Plus de maîtres que de classes » : un maître supplémentaire dans l'école permet de travailler différemment au sein de la classe mais aussi en dehors pour réfléchir et concevoir des projets ensemble. Les enseignants de REP+ bénéficient d'un allègement de service (18 demi-journées / an) : sans priver les élèves du temps de classe, ces enseignants remplacés peuvent se concerter, coopérer, mener des projets, rencontrer les familles. Ces dispositifs, appréciés par la profession, manquent de moyens, mais aussi des conditions nécessaires à leur réussite : autonomie large des équipes, assurance et stabilité du remplacement, formation à la coopération, à la co-intervention, régulation par équipes entières....



Pour permettre à tous les enseignants de sortir de l'isolement, de mener des projets communs, de se former aux évolutions d'un métier complexe et exigeant, de travailler en équipe pour mieux lutter contre les inégalités scolaires, il y a nécessité de réduire le temps de travail des enseignants sans réduction du temps de scolarisation des élèves.

Modifier en profondeur le système éducatif exige la transformation du métier en dépassant l'équation « un maître, une

classe ». Il faut encourager la collaboration et la coopération, pour une évolution des pratiques pédagogiques par un apprentissage plus explicite, par un regard croisé sur les élèves, par une augmentation de leur capacité d'attention et une amélioration des apprentissages et du climat de classe... Pour toutes les écoles, du temps et de la formation au travail collaboratif et de la reconnaissance de la professionnalité des équipes enseignantes qui connaissent les besoins des écoles, sont indispensables.



LES PROPOSITIONS DU SNUIPP-FSU



La baisse du temps d'enseignement sans baisse du temps scolaire pour les élèves. Cela suppose des créations de postes pour qu'il y ait plus de maîtres que de classes dans l'école afin d'arriver à 18h d'enseignement et 3h consacrées au travail en équipe.

Des « plus de maîtres que de classes » dans toutes les écoles maternelles et élémentaires.

Une formation des équipes enseignantes au travail en équipe, au co-enseignement...

La reconnaissance institutionnelle du temps de concertation nécessaire au travail en équipe.

Un accompagnement des équipes enseignantes en lien avec les besoins des écoles et en concertation avec les équipes : contenu des formations, forme des concertations...

La mise en place d'équipes pluri-professionnelles avec les autres métiers autour de l'enfance.